



n° 10 Test 22 juillet 2026

CONTENU

Les sacrements

Saint Auban

**encart central: cela peut
vous intéresser...**

Nos villages : St AUBAN

Prier

La vie de notre secteur

Du nouveau sur le site ...

L'infolettre du secteur paroissial



Les quatre éléments indispensables pour conférer un sacrement



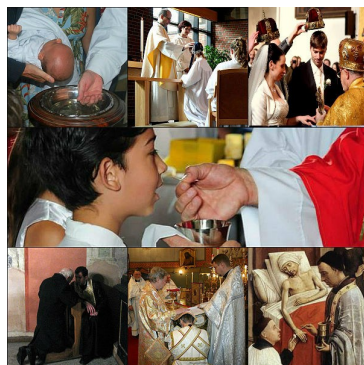
la matière, la forme, le ministre, l'intention

Un sacrement est un signe visible qui communique une grâce invisible. Pour qu'il soit réellement efficace dans la vie de celui qui le reçoit, quatre éléments essentiels sont nécessaires. Souvent, le mot "sacrement" évoque un souvenir d'enfance : une célébration à l'église, un geste du prêtre, un signe sacré reçu dans la foi. Mais on ne pense pas toujours à ce qui constitue réellement un sacrement. .../...

Dans l'Église catholique, un sacrement est un signe visible institué par le Christ. Pour qu'un sacrement soit valide, quatre éléments doivent être réunis : la matière, la forme, le ministre et l'intention. Ces conditions garantissent que l'action sacramentelle est reconnue et efficace aux yeux de l'Église.

"L'intention du ministre qui célèbre le Sacrement est liée à la matière et à la forme. Il est clair qu'ici le thème de l'intention doit être distingué de celui de la foi personnelle et de la condition morale du ministre, qui n'affectent pas la validité du don de la grâce.[34] Le ministre doit en effet avoir

"l'intention de faire au moins ce que fait l'Église", [35] faisant de l'action sacramentelle un acte vraiment



humain, dégagé de tout automatisme, et un acte pleinement ecclésial, dégagé de l'arbitraire d'un individu. En outre, puisque ce que fait l'Église n'est rien d'autre que ce que le Christ a institué, [36] l'intention

Le *Catéchisme de l'Église catholique* rappelle que "toute la vie liturgique de l'Église gravite autour du sacrifice eucharistique et des sacrements". (CEC 1113)



aussi, avec la matière et la forme, contribue à faire de l'action sacramentelle un prolongement de l'œuvre salvifique du Seigneur."



Saint AUBAN Martyr (+ v. 304)

(Aubin, Alban, Albain, Albane, Albans, Albe), martyrisé à Verulam ou Verulanium (en 287?), actuellement la ville de St Albans, au nord de Londres ([GoogleMaps](#))(*). Les Anglais voient en lui leur premier martyr.

Son biographe, [Bède le Vénérable](#), dit de lui qu'il était un païen charitable qui avait recueilli chez lui à Verulanium, un prêtre chrétien poursuivi par la police. Celui-ci le convertit et le baptisa.

Quand les policiers arrivèrent, ils arrêtaient saint Alban qui, pour sauver le prêtre, avait revêtu son uniforme religieux. Il fut mis à mort à sa place.

(*) information fournie par un internaute qui nous écrit: "Saint Alban était au Moyen Âge dans le diocèse de Londres et elle est elle-même devenue cathédrale et siège diocésain depuis la Renaissance. Par ailleurs la forme Auban est beaucoup plus rare que la forme Alban, y compris en Angleterre où ce culte est le plus développé. En France, le culte de saint Alban a sans doute été développé par l'évêque [saint Germain d'Auxerre](#) au Ve siècle."

- La ville où il vivait, dans le Hertfordshire, porte son nom, et possède une ancienne église abbatiale, devenue cathédrale.



- illustration: [vitrail qui se trouve dans l'église Saint Alban de Lormes](#). ([GoogleMaps](#))

- [Histoire et patrimoine de Saint-Aubin \(91190\) Qui était Saint-Aubin ?](#) Extrait de « La vie des saints » de Paul Guérin

- Il y a un village Saint-Auban dans les Alpes-Maritimes, dans la vallée de l'Esteron, un bourg nommé Saint-Auban dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans la vallée de la Durance et un village de Saône-et-Loire (71) Saint-Albain.

Informations aimablement communiquées par le diocèse de Digne:

Albanus, en français Alban, Auban, quelquefois Albin, est né à Vérulam, à 30 kilomètres, au nord de Londres, fut martyrisé en l'an 304; sa fête figure, dans le martyrologe romain au 22 juin. Le poète Venance Fortunat, qui vivait dans la Gaule méridionale à la fin du VI^e siècle écrivait de lui : « La gloire de son triomphe a été si éclatante qu'elle s'est répandue dans toute l'Église ».

À Verulam en Grande Bretagne, vers 287, saint Alban, martyr.

On rapporte que, soldat non encore baptisé, il avait recueilli dans sa maison un clerc qui lui donna les enseignements de la foi chrétienne. En changeant d'habit, il se livra lui-même à la place de son hôte, et pour ce motif, subit la flagellation, des tourments atroces et fut décapité.

Martyrologe romain

Une information qui pourrait intéresser beaucoup de lecteurs en ce temps de grandes chaleurs ...



PRÉFÈTE
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté préfectoral
consultable en
mairie, sur le site
internet de la
préfecture et sur
le site VigIEau

Recommandations à respecter en période de sécheresse

VIGILANCE

Gestes
Éco-
citoyens

Premier stade de sécheresse, la vigilance vise à promouvoir l'adoption des éco-gestes :

À la maison

En évitant de laisser couler l'eau du robinet,

J'économise 10L d'eau par minute en moyenne !

En prenant des douches de 4 à 5 minutes plutôt que des bains,

J'économise 100L d'eau à chaque fois !

En optimisant l'usage des appareils de lavage en lançant mes machines à plein,

Je diminue le nombre de cycles de lavage.

En installant des mousseurs d'eau sur mes robinets,

Je réduis de 50% la consommation d'eau de mon robinet.

En installant une douchette économe dans la salle de bain,

Je réduis de 75% la consommation d'eau lors de la douche.

En identifiant et réparant les fuites,

J'économise jusqu'à 100L d'eau par jour.

Pour cela, je relève mon compteur avant d'aller dormir, s'il a augmenté c'est qu'il y a une fuite.

À l'extérieur

En limitant les arrosages tout en évitant d'arroser en pleine journée,

Je limite l'évaporation et j'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau.

En choisissant des plantes qui résistent mieux à la sécheresse, comme la lavande, le romarin ou les plantes grasses,

J'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau.

En disposant de la paille au pied des plantes pour conserver l'humidité,

J'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau.

En installant un arrosage au goutte à goutte,

J'arrose mes plantes en utilisant deux fois moins d'eau.

En installant un récupérateur d'eau de pluie,

J'arrose mon jardin en évitant au maximum d'ouvrir le robinet.

En évitant de laver sa voiture, j'économise l'eau. Chaque lavage à domicile consomme 200 à 400L d'eau.

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État des Alpes-de-Haute-Provence

www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Site VigIEau du ministère de la Transition Ecologique :

<https://vigieau.gouv.fr/>



[Télécharger Affiche_vigilance PDF - 0,21 Mb - 10/07/2026](#)

https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/contenu/telechargement/46222/274457/file/Affiche_vigilance_AHP_2026.pdf



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

ALERTE

Gestes
Éco-
citoyens

Arrêté préfectoral
consultable en
mairie, sur le site
internet de la
préfecture et sur
le site Vigieau



INTERDICTION de laver les
véhicules
(hors stations professionnelles
équipées d'un système de recyclage
de l'eau)



INTERDICTION de fonctionnement des
fontaines publiques et privées en circuit ouvert
INTERDICTION des jeux d'eau sauf si l'eau est
recyclée ou en cas d'activation du plan canicule



INTERDICTION
d'arroser les espaces
verts et ronds points
(hors arbres et arbustes
plantés en pleine terre depuis
moins d'un an)



INTERDICTION d'arroser les
jardins potagers entre 9h et 19h
INTERDICTION d'arroser les
pelouses et massifs fleuris
entre 9h et 19h



INTERDICTION d'arroser les
golfs entre 8h à 20h
INTERDICTION d'arroser les
terrains de sport entre 9h et 19h



INTERDICTION de remplir les piscines
privées (hors remise à niveau et première mise en
eau si le chantier a débuté avant les premières
restrictions)



INTERDICTION de laver les toitures, terrasses et
façades sauf si le lavage est réalisé sous pression
par une collectivité ou une entreprise de nettoyage
professionnelle

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site
internet des services de l'État des Alpes-de-Haute-Provence
www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr



Site Vigieau du ministère de la Transition Ecologique :
<https://vigieau.gouv.fr/>

[Télécharger Affiche alerte PDF - 0,30 Mb - 10/07/2026](#)

https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/contenu/telechargement/46223/274462/file/Affiche_alerte_AHP_2026.pdf



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

ALERTE RENFORCÉE

Gestes
Eco-
citoyens

Arrêté préfectoral
consultable en
mairie, sur le site
internet de la
préfecture et sur
le site VigIEau



INTERDICTION de laver les
véhicules
(hors stations professionnelles
équipées d'un système de recyclage
de l'eau)



INTERDICTION de fonctionnement des
fontaines publiques et privées en circuit ouvert
INTERDICTION des jeux d'eau sauf si l'eau est
recyclée ou en cas d'activation du plan canicule



INTERDICTION
d'arroser les espaces
verts et ronds points
(hors arbres et arbustes
plantés en pleine terre depuis
moins d'1 an)



INTERDICTION d'arroser les
jardins potagers entre 9h et 19h
INTERDICTION d'arroser les
pelouses et massifs fleuris ⁽¹⁾



INTERDICTION d'arroser les
golfs à l'exception des « greens
et départ » (réduction 60%)
INTERDICTION d'arroser les
terrains de sport entre 9h et 19h



INTERDICTION de remplir les
piscines privées
(hors remise à niveau et première mise en
eau si la chantier a débuté avant les
premières restrictions)



INTERDICTION de laver les
voiries, terrasses et façades
sauf si le lavage est réalisé sous pression
par une collectivité ou une entreprise de
nettoyage professionnelle

(1) utilisation possible de l'eau des dispositifs de récupération des eaux de pluie pour arrosage des
pelouses, massifs fleuris et jardins potagers avec recommandation d'une abstinence entre 9h et 19h

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site
internet des services de l'État des Alpes-de-Haute-Provence
www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr



Site VigIEau du ministère de la Transition Ecologique :
<https://vigieau.gouv.fr/>

[Télécharger Affiche_alerte_renforcee PDF - 0,30 Mb - 10/07/2026](#)

https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/contenu/telechargement/46224/274467/file/Affiche_alerte_renforcee_AHP_2026.pdf



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

CRISE

Gestes
Eco-
citoyens

Arrêté préfectoral consultable en mairie, sur le site internet de la préfecture et sur le site VigiEau



INTERDICTION de laver les véhicules (sauf impératif sanitaire)



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques et privées en circuit ouvert

INTERDICTION des jeux d'eau sauf si l'eau est recyclée ou en cas d'activation du plan canicule



INTERDICTION d'arroser les espaces verts et ronds points



INTERDICTION d'arroser les jardins potagers (1)

INTERDICTION d'arroser les pelouses et massifs fleuris (2)



INTERDICTION d'arroser les golfs. Les greens pourront être préservés (arrosage entre 20h et 08h, max 20 % des volumes habituels)

INTERDICTION d'arroser les terrains de sport



INTERDICTION de remplir les piscines privées



INTERDICTION de laver les toitures, terrasses et façades sauf impératif sanitaire ou sécuritaire et réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle et par lavage sous pression



INTERDICTION de prélever sur décision préfectorale

(2) utilisation possible de l'eau des dispositifs de récupération des eaux de pluie pour arrosage des pelouses, massifs fleuris et jardins potagers avec recommandation d'une abstention entre 9h et 19h

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'Etat des Alpes-de-Haute-Provence

www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr



Site VigiEau du ministère de la Transition Ecologique : <https://vigieau.gouv.fr/>

[Télécharger Affiche_crise PDF - 0,31 Mb - 10/07/2026](#)

https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/contenu/telechargement/46225/274472/file/Affiche_crise_AHP_2026.pdf

Saint Auban

L'église « Jésus Ouvrier » a été construite en 1938/1939 dans la jeune cité ouvrière de l'usine chimique.

C'est le 31 mai 1938 que la direction de l'usine décida sa construction. Elle a été inaugurée le 24 août 1939 sans grande cérémonie en raison de l'imminence de la guerre.

La décoration intérieure, les meubles, les autels, le chemin de croix, etc... seront réalisés lentement durant les années suivantes en raison de la mobilisation des ouvriers et du manque de revenus.



La Prière pour demander la Foi de Marie Noël « **Mon Dieu, si Vous avez envie que je crois en Vous, apportez-moi la Foi** » :

« Mon Dieu, je ne Vous aime pas, je ne Le désire même pas, je m'ennuie avec Vous, peut-être même que je ne crois pas en Vous. Mais regardez-moi en passant. Abritez-Vous un moment dans mon âme, mettez-la en ordre d'un Souffle, sans en avoir l'air, sans rien me dire. Si Vous avez envie que je crois en Vous, apportez-moi la Foi. Si Vous avez envie que je Vous aime, apportez-moi l'Amour. Moi, je n'en ai pas et je n'y peux rien. Je Vous donne ce que j'ai : ma faiblesse, ma douleur. Et cette tendresse qui me tourmente et que Vous voyez bien... Et ce désespoir... Et cette honte affolée... Mon mal, rien que mon mal... C'est tout ! Et mon espérance ! »



Ainsi soit-il.



Du nouveau sur le site :

- ◆ L'agenda mensuel à été rétabli avec les messes et les informations
- ◆ Un nouvel administrateur du site ...



Site : **les4rives.fr**

Secteur paroissial Les4Rives

Presbytère de St Auban

15 rue Sainte Claire Deville

04160 Saint Auban

tel : 06 45 54 47 84

mail : paroisseles4rives@gmail.com



Administrateur site : Mathys

Mathys Château

mathys@les4rives.fr

Administrateur système : Daniel

Daniel CHAVANNE L'Escale

daniel@les4rives.fr

Supervision site : Fernando

Père Fernando PARRADO St Auban

fernando@les4rives.fr

Supervision adjoint : Henry

Père Henry DE LA CRUZ OBANDO

St Auban

Henry@les4rives.fr

ABONNEMENTS

Formulaire sur le site
abonnement gratuit

CONTACTS

contact@les4rives.fr

**Merci de vous connecter à
notre site Les4Rives.fr**

